Université de Bretagne-Sud

N° ……..

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
DU x DIU ❑

Création	❑
Modification	❑
Renouvellement	x
Suppression	❑

Intitulé :

Diplôme d'Université
Secrétaire général de mairie
Et autres métiers de l'administration territoriale

- **Composante responsable de la formation : DSP**
- **Lieu de la formation** : Vannes
- **Composante(s) associée(s) :**
- **Autre(s) établissement(s) concerné(s) : CDG 56 et CNFPT**
- **Enseignants responsables : Mr Raphaël RENEAU**

Avis du Conseil de composante	Favorable	En date du 19 mars 2026
Avis du CFVU		En date du
Avis du CA		En date du

Type de formation et de diplôme	Perfectionnement ❑ DU x Acquisition de nouvelles compétences x DIU ❑ Réorientation x DIU int[1] ❑ Préparation à un concours ❑
Enseignant(s) responsable(s)	Mr Raphaël RENEAU, MCF en droit
Code NAF	
Niveau de sortie	**Cycle universitaire** 1er cycle ❑ 2ème cycle ❑ 3ème cycle ❑ **Niveau selon la nomenclature du Ministère du travail** V x IV ❑ III ❑ II ❑ I ❑
Objectif(s)	**Compétences recherchées :** Le Diplôme d'Université administration territoriale, ouvert depuis plus de 15 ans, en partenariat avec le Centre de Gestion de la fonction Publique 56 s'adresse aux personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'une équivalence, désirant **reprendre des études** et **se réorienter dans le domaine de l'administration territoriale. Le niveau visé est bac +2.** Les restrictions de financements de la région nous amènent à prévoir le rattachement de ce DU à une fiche RNCP afin de l'ouvrir à un financement plus large dans le cadre du Compte Personnel de Formation. Ainsi, il est proposé de rattacher ce DU à la fiche RNCP n° 41781 et de l'adosser à l'Université de Lorraine (Nancy) pour en simplifier la gestion ainsi qu'assurer une continuité d'ouverture. Ce rattachement vise à l'acquisition de nouvelles compétences indispensables à l'exercice du métier de secrétaire de mairie. Il favorisera également les réorientations professionnelles par son financement élargit. Le stage de 3 mois offre une immersion en milieu professionnel facilitant l'acquisition des savoir-être et savoir-faire attendus par l'environnement professionnel. Ce Du est ouvert à la reprise d'études mais aussi à la formation initiale, permettant à des étudiants de professionnaliser leur orientation. **Métiers visés :** Les métiers visés sont ceux des collectivités territoriales et en priorité celui de secrétaire de mairie. L'objectif de ce DU en partenariat avec le CDG vise également à permettre au service intérim du CDG 56 de pallier la demande de remplacement des secrétaires dans les mairies du département. Ainsi, ce sont en moyenne 8 à 10 collaborateurs qui transitent par le CDG avant de trouver une affectation définitive. Ce DU permet également de se préparer à passer les concours de la fonction publique. **Niveau visé :** Bac à BAC + 2
Opportunités et originalités	Ce partenariat existe depuis la rentrée 2003. Il a évolué au cours des années pour être proposé en 1 an et se vouloir professionnalisant et employable. Le partenariat avec le CDG 56 lui offre une visibilité auprès des collectivités territoriales et le rend complémentaire d'une offre de formation au plus près des besoins des employeurs publics. Le rattachement à la fiche RNCP permet de revoir la maquette pour une présentation en blocs de compétences et lui permettre de rester en adéquation avec les attentes des collectivités territoriales.

[1] DIU international : en convention avec une université étrangère.

	Afin de tendre vers l'équilibre financier, le volume horaire passe de 420 h à 350 h dont une partie restant mutualisé avec la licence économie gestion.		
Capacité d'accueil	25 max	**Seuil d'ouverture**	10 étudiants
Conditions d'inscription	Dossier et entretien		
Durée totale de la formation	La formation se déroule dans les locaux de la faculté DSP sur un volume de 350,5 heures sur l'année universitaire. Un stage de 3 mois fractionnable vient compléter ces enseignements.		
Modalités de formation	Formation initiale x Formation par apprentissage ❑ Formation continue x		
Frais de formation *(hors apprentissage)*	Formation continue avec financement : 2 266 € Formation continue sans financement : 2 266 € Formation initiale : frais inscription		
Organisation détaillée des enseignements : voir maquette Indiquez en annexe l'équipe pédagogique pressentie, programme, volume horaire, stages)			
Moyens	La faculté DSP assure la logistique nécessaire à la mise en œuvre de tous moyens qui s'avèreraient nécessaires au bon déroulement pédagogique de la formation. Les examens ont lieu dans les locaux de la faculté DSP.		
Modalités de contrôle des connaissances : les MCC seront présentées à la CFVU de septembre 2026 Matières, nature et durée de l'épreuve, coefficients			
Évaluation financière	Participation du CDG 56 à hauteur de 15 000 €/an		
Procédure d'évaluation de la formation			
Partenariats	CDG 56 et CNFPT		
Observations particulières			
Date d'ouverture *(ou de modification)*	Septembre 2026 avec la maquette présentée en annexe		
Ouverture demandée pour	La durée de la convention n° 025-2024 et les termes de sa reconduction.		

Date et signature des responsables de la formation,